

# STRATÉGIE DE DÉSENDETTEMENT DES PPTE

Bulletin d'information du Programme de Renforcement des Capacités d'Analyse et de Stratégie de la Dette



## Debt Relief International

	Sommaire	Page
Lettre des Ministres des PPTE aux Dirigeants des IBW sollicitant des actions contre les principaux obstacles à la viabilité de la dette		2
Institutions partenaires régionales du PRC : le WAIFEM		4
Viabilité de la dette totale du Cameroun		6
Initiative PPTE : progression par pays et statut des DSRP (mars 2002)		8
Dette extérieure du secteur privé		10
Activités du PRC de janvier à juin 2002		10
Réviser les DSRP : l'opinion des PPTE		12
Atelier international de DFI : considérations décisives pour la phase 2		13
DFI – résultats en Ouganda et au Guyana		15
Questions techniques		16



d'exclure certaines dettes « spéciales » de l'allègement, alors que d'autres assurent des « annulations » selon des méthodes qui recourent aux fonds pour payer des importations non indispensables ou des projets menés par des ONG, et qui ne libèrent pas de fonds pour la mise en œuvre des DSRP. À nos yeux, cela équivaut à revenir sur les engagements pris lors de précédents Sommets du G7 et représente une évolution inquiétante pour la viabilité de l'Initiative. Nous prions instamment les Assemblées de printemps ainsi que le prochain Sommet du G7 de veiller à éliminer rapidement ces retards et ces écueils.

### Chocs extérieurs

Les chocs extérieurs constituent depuis longtemps une cause principale des problèmes d'exécution des programmes de réforme économique. Par le passé, on a généralement réagi à ces chocs en conjuguant les ajustements réalisés par le pays affecté et la mobilisation (après un délai considérable) d'aides supplémentaires. Cependant, les récentes chutes subies par les prix mondiaux des produits de base, la récession mondiale ainsi que les répercussions de la tragédie du 11 septembre, conjugués aux effets soutenus des chocs climatiques et des conflits au sein des PPTE eux-mêmes ou parmi leurs voisins (en particulier dans les nations enclavées et insulaires), ont rendu une nouvelle fois non viables de nombreux PPTE. Cela a de nouveau mis l'accent sur l'importance d'établir des mécanismes susceptibles de prévenir et de surmonter ces chocs, de façon à pouvoir maintenir la viabilité de la dette à long terme. En outre, la communauté internationale ne peut plus exiger d'un pays qu'il s'adapte aux chocs : dans le cadre d'une stratégie de réduction de la pauvreté, ces ajustements reviennent à réduire les dépenses en réduction de la pauvreté, ainsi qu'à abandonner les Objectifs de développement du millénaire (ODM).

Nos propositions à cet égard seraient les suivantes :

- évaluation approfondie de la viabilité de la dette des PPTE, de façon à tenir compte de toutes les sources de financement disponibles en vue d'atteindre les ODM, ainsi que les fardeaux conjugués de la dette extérieure et intérieure, afin d'assurer une disponibilité adéquate des fonds destinés aux objectifs de réduction de la pauvreté.
- Projections économiques à long terme plus réalistes dans ces évaluations, en veillant à ce que les scénarii de base tiennent entièrement compte des chocs extérieurs passés, par le biais d'une analyse d'instabilité et de probabilité.
- Réévaluations annuelles de la viabilité entre les points de décision et d'exécution, de même qu'après les points d'exécution, afin de détecter aussi rapidement que possible tout risque de regain de la non-viabilité de la dette ou de réduction des dépenses anti-pauvreté, et d'accroître l'allègement de la dette le cas échéant.
- Rétablir une marge de sécurité complète pour se protéger des chocs futurs. Cela impliquerait d'autoriser le cumul intégral des annulations supplémentaires de dettes bilatérales promises par certains gouvernements créanciers au-delà des Termes de Cologne avec l'allègement PPTE, abaissant ainsi les ratios de dettes des PPTE de 25 à 30 % supplémentaires. Cela impliquerait également de présenter de façon franche les possibilités de participation des créanciers dans les documents relatifs au point d'exécution, afin d'apprécier les effets de la non-participation sur la viabilité.
- Introduire des mécanismes de financement d'urgence rapides (et abordables) en prévoyant des « tranches supplémentaires flottantes » dans les programmes FRPC du FMI, susceptibles d'être décaissées immédiatement en cas de chocs. Ces mécanismes pourraient



Réunion de consultation PPTE, Londres, 5 mars 2002

être financés en ajustant à la hausse les plafonds d'emprunt fondés sur les quotes-parts pour les programmes FRPC PPTE au niveau individuel, ainsi que globalement en redistribuant les DTS des pays développés.

- Accélérer les recommandations du Groupe spécial de la Banque mondiale sur la Gestion des risques en matière de produits de base, afin de procurer aux pays et à leurs citoyens plus démunis les moyens de se protéger contre les chocs.
- Renforcer les mécanismes d'assurance tels que ceux de l'Agence du Commonwealth pour la Gestion des Catastrophes, afin d'offrir une assurance subventionnée par le secteur privé contre certains types de chocs.
- Garantir que les donateurs et institutions multilatérales assureront leurs flux d'aide de façon plus prévisible et stable et qu'ils éviteront les suspensions brusques d'aide en raison de conditions individuelles, si les DSRP présentent une progression globalement positive.

### Rationalisation de la conditionnalité

Nous désirons féliciter les Institutions de Bretton Woods pour les efforts qu'elles ont accomplis afin de rationaliser la conditionnalité au titre des programmes FRPC et DSRP, pour définir un nouveau cadre macro-économique plus flexible qui maximisera les dépenses anti-pauvreté, ainsi que pour mettre en place une évaluation des effets sociaux des politiques économiques sur la pauvreté (EES). Les négociations des pays au niveau individuel ont toutefois avancé lentement dans ces domaines, retardant un nombre croissant de pays dans leur progression au sein de l'Initiative PPTE. Nous invitons ainsi les Institutions de Bretton Woods à redoubler leurs efforts à trois égards :

- rationaliser la conditionnalité plus nettement. Il convient que le FMI sélectionne 4 à 5 conditions indispensables à un cadre macro-économique pro-pauvres et que la Banque mondiale se limite à un nombre similaire de conditions structurelles ayant un impact positif direct et démontrable sur la réduction de la pauvreté. Le total des conditions FRPC/CSRP ne doit pas être supérieur à 10. Ces deux institutions doivent vérifier étroitement que leurs programmes ne présentent pas de « fongibilité de conditionnalité », que d'autres donateurs

n'imposent pas des conditions supplémentaires et qu'ils évitent les micro-conditions (telles que des pourcentages précis de dépenses dans certains secteurs ou des réformes micro-institutionnelles). En outre, le respect des conditions doit être interprété à la lumière de l'évolution et des efforts au niveau global, et non en fonction de critères de performances particuliers.

- Accélérer les efforts en vue d'établir des cadres macro-économiques orientés vers la croissance qui soient plus flexibles. Les pays en phase « post-stabilisation » (définis dans le récent document des Conseils N° SM/02/51 comme présentant une inflation inférieure à 10 % et un déficit du budget de trésorerie inférieur à 2 % du PIB après dons) doivent être encouragés à réfléchir davantage à des manières d'accroître la croissance et l'emploi au lieu de réduire l'inflation davantage, aux causes de l'inflation selon la théorie de l'offre (et de la demande), ainsi qu'à définir la viabilité du déficit budgétaire comme comprenant les dons et l'allègement de la dette. Cela permettra aux PPTE de définir d'autres voies en faveur de la réduction de la pauvreté, en s'axant davantage sur la croissance et les dépenses anti-pauvreté, et de maximiser la mobilisation de fonds concessionnels destinés aux dépenses en réduction de la pauvreté.
- Accélérer considérablement l'EES dans les PPTE. L'analyse des liens entre politiques macro-économiques et structurelles et réduction de la pauvreté reste l'un des aspects les plus négligés de la plupart des DSRP. Il est donc essentiel de doter les pays des outils nécessaires pour qu'ils conduisent leur propre EES, au lieu de les rendre dépendants de l'assistance extérieure. Il serait souhaitable que les IBW et donateurs contribuent à ces outils, mais il est préférable que ces derniers soient administrés et diffusés par des sources indépendantes en renforcement des capacités, afin d'éviter les conflits d'intérêts entre partenaires pendant le processus de négociation des cadres FRPC et CSRP.

### Élargissement du programme de financement du développement durable

L'allègement PPTE ne représente qu'une petite

# INSTITUTIONS PARTENAIRES RÉGIONALES DU PRC : LE WAIFEM



► partie de l'enveloppe nécessaire pour assurer un financement adéquat et permettre aux pays d'atteindre les ODM. Si nous voulons atteindre ces objectifs par un effort commun, la communauté internationale devra prendre les mesures suivantes :

- calculer les besoins en financement de chaque PPTE afin d'atteindre les ODM en présentant cette analyse individuellement dans des documents PPTE, DSRP, FRPC et CSR ;
- présenter les besoins globaux de façon systématique et approfondie aux assemblées des IBW et des Nations Unies ;
- limiter les prêts non concessionnels, le cas échéant, afin de maintenir la viabilité de la dette à long terme ;
- accroître considérablement l'aide par le biais de dons, afin d'atteindre dès que possible l'objectif des 0,7 % du PNB fixé par les Nations Unies ;
- assurer de nouveaux financements de façon compatible avec les stratégies de réduction de la pauvreté, en veillant à :
  - dissocier toute aide des exportations du pays fournisseur ;
  - évoluer d'un soutien au titre de projets vers un soutien budgétaire ;
  - établir des procédures communes en matière de décaissement, acquisition, comptabilité et vérification des comptes ;
  - rentabiliser l'aide au maximum et accélérer les efforts visant à éliminer la corruption ;
  - offrir de l'aide uniquement à des fins productives, et non pour des gouffres financiers ou des armes ;
  - prendre des engagements de flux d'aide à plus long terme.

Enfin, nous reconnaissons également qu'il convient de réduire notre dépendance vis-à-vis de l'aide en mobilisant nos ressources nationales en vue de la réduction de la pauvreté. Nous prions la communauté internationale de nous assister dans ces efforts en veillant à :

- renforcer les efforts qu'accomplissent les PPTE afin d'accroître leurs recettes budgétaires, tout en restant réaliste quant aux perspectives d'accroissement limitées et progressives ;
- encourager de façon prioritaire les flux hors dette du secteur privé (spécialement l'IED) vers les PPTE, afin de maximiser la croissance et la viabilité de la dette à long terme ;
- permettre aux pays les moins développés et aux PPTE d'accéder librement au marché, de même qu'éliminer les subventions et autres barrières structurelles qui empêchent l'accès au marché, même en l'absence de droits de douane ;
- mettre encore davantage l'accent, dans les DSRP, sur l'accroissement de la valeur ajoutée des produits d'exportation, tout en privilégiant les produits finis plutôt que les matières premières, afin de tirer profit de la libéralisation du commerce ;
- se procurer, dans la mesure du possible, des biens financés par l'aide (notamment l'aide alimentaire) et issus des PPTE eux-mêmes.

Nous estimons que les mesures susmentionnées seront indispensables au succès des efforts accomplis par les PPTE pour réduire la dette à des niveaux viables permanents, ainsi que des efforts des DSRP pour atteindre les Objectifs de développement du millénaire.

## LE WAIFEM ET SA MISSION WAIFEM – Phase I (1997–2000)

Le *West African Institute for Financial and Economic Management* (Institut ouest-africain de gestion financière et économique) a été établi en juin 1996 par les Banques centrales de cinq pays ouest-africains anglophones (Gambie, Ghana, Liberia, Nigeria et Sierra Leone). Son principal objectif était de renforcer les capacités en gestion macro-économique et financière par le biais de formations personnalisées à court terme destinées au personnel de niveau moyen-supérieur des Banques centrales, Ministères des Finances et Planification et autres organismes du secteur public impliqués dans la formulation et la mise en œuvre de la politique macro-économique. Son mandat englobait également la recherche, le conseil, les contacts par réseau, ainsi que la diffusion des meilleures pratiques.

### Activités de formation

L'Institut a entamé ses activités de formation en avril 1997. Jusqu'en 2000, ses principaux programmes de formation tournaient autour des domaines suivants : analyse de la politique macro-économique, gestion des données, techniques d'analyse économique, taux de change et gestion des réserves, régulation et supervision du système financier.

La **Gestion de la dette** a été particulièrement privilégiée, eu égard à l'énorme surendettement qui nuisait à l'accélération de la croissance et du développement en Afrique occidentale anglophone. L'Institut a offert des formations régionales dans les domaines suivants :

- gestion de la dette extérieure, y compris l'enregistrement des données sur le programme CS-DRMS du Secrétariat du Commonwealth et sur le logiciel SYGADE de la CNUCED ;
- gestion de la dette intérieure ;
- aspects juridiques et pratiques des négociations et accords de prêts ;
- arbitrage et résolution de litiges en gestion financière.

### Élargissement du mandat du WAIFEM (2001-04)

Pendant sa phase initiale, le WAIFEM s'est forgé une excellente réputation internationale en maintenant un haut niveau de développement des compétences et en bénéficiant du soutien total de ses dirigeants, ainsi que d'une clientèle de haut niveau issue des institutions utilisatrices. Cela a placé l'Institut dans une solide position lui permettant de prendre des mesures ambitieuses, afin de consolider ses acquis et de se repositionner en vue des défis du nouveau millénaire. Le Conseil des Gouverneurs a autorisé l'Institut à exécuter un programme intégré de renforcement des capacités à moyen terme destiné à ses membres, s'étendant de 2001 à 2004. Le programme implique d'étoffer les activités de façon à passer de l'organisation de formations à une approche globale et intégrée des aspects institutionnels, organisationnels et d'encadrement du renforcement des capacités

### Objectifs du WAIFEM en matière de renforcement des capacités

Le programme du WAIFEM pour le renforcement des capacités est financé par les Banques centrales membres, avec le soutien de la

Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), de Debt Relief International (DRI) (au titre du PRC PPTE) et du Gouvernement suédois. Ses principaux objectifs sont de renforcer la capacité à :

- gérer la dette publique extérieure et intérieure, y compris le passif exigible ;
- développer, réglementer et superviser le secteur financier, y compris la gestion des réserves internationales ;
- formuler et mettre en œuvre la politique macro-économique.

Les objectifs susmentionnés sont poursuivis par trois départements : gestion de la dette, développement du secteur financier et gestion macro-économique.

### Résultats du programme de gestion de la dette

Les résultats escomptés du Département de gestion de la dette sont les suivants :

- plans nationaux de renforcement des capacités en matière de gestion de la dette ;
- arrangements juridiques, institutionnels et organisationnels renforcés ;
- meilleure gestion opérationnelle de la dette extérieure et intérieure, y compris l'enregistrement, les procédures de décaissement/émission et le service ;
- meilleurs résultats lors des renégociations de dettes et des négociations de nouveaux financements extérieurs/intérieurs ;
- capacité indépendante à conduire une analyse de viabilité de la dette et à mettre en œuvre des stratégies nationales de désendettement extérieur et intérieur ; et
- sensibilisation accrue à la politique de gestion de la dette parmi les hauts fonctionnaires, les législateurs, les médias et autres leaders d'opinion.

Un groupe d'indicateurs de performance quantifiés et objectifs permet de suivre la progression vers ces objectifs.

### Activités

Afin d'obtenir ces résultats, le Programme de gestion de la dette applique un éventail d'outils complémentaires, notamment :

- cycles de formation et ateliers intensifs et pratiques au niveau régional et national ;
- missions d'évaluation de la demande, consultatives et de suivi dans les pays membres ;
- visites d'étude et/ou retraites nationales ;
- programmes de bourse en vue de former les gestionnaires de la dette à des niveaux de compétence d'envergure internationale ;
- ateliers régionaux destinés à diffuser les meilleures pratiques aux législateurs et agents d'exécution dans les médias ;
- hauts séminaires d'orientation régionaux destinés aux dirigeants gouvernementaux ;
- recherche, publication et diffusion des meilleures pratiques ; et
- services d'information en ligne assurés par le site Internet du WAIFEM.

### ACQUIS DU WAIFEM

Entre avril 1997 et février 2002, l'Institut a offert 60 formations personnalisées et missions consultatives, qui ont bénéficié à 1 650 représentants officiels de niveau moyen-supérieur.

La part de participants issus des Banques centrales est passée des trois quarts à la moitié, ce qui reflète la politique de l'Institut consistant à élargir son soutien en renforcement des capacités à d'autres organismes des secteurs public et privé. En conséquence, la part des Ministères des Finances s'est située autour de 14 %, alors que celle d'autres organismes publics et privés, y compris législateurs et journalistes, est passée à 36 %. Le Nigeria a fourni 45 % des participants, le Ghana 24 %, la Sierra Leone 15 %, la Gambie 12 % et le Liberia 3 %. Le 1 % restant provenait de pays francophones ou lusophones non membres, reflétant ainsi le désir de l'Institut d'échanger ses meilleures pratiques avec d'autres régions.

L'horizon mondial de l'Institut lui a permis d'accéder à du personnel de grande envergure, ainsi qu'aux techniques de pointe en renforcement des capacités, engendrant ainsi un haut niveau d'élaboration et de prestation des programmes. L'Institut offre une plate-forme hautement rentable qui permet aux instituts de formation internationaux (ceux du FMI, de la Banque mondiale et des Nations Unies) de toucher un public régional. Enfin, le WAIFEM offre la possibilité

stratégie de désendettement, planification du renforcement des capacités, négociations de la dette, prévisions macro-économiques pour la stratégie de désendettement, liens entre viabilité de la dette et réduction de la pauvreté, formation des formateurs ;

- ii) missions communes d'évaluation de la demande et/ou de suivi : ces missions évaluent les besoins du pays en renforcement des capacités et assurent une assistance de suivi afin de faciliter la progression de la mise en œuvre des stratégies de désendettement ;
- iii) mise au point commune de supports de formation en stratégie et analyse de la dette pour transférer les compétences de DRI à WAIFEM, perfectionner les manuels de formation régionaux et nationaux, ainsi qu'étoffer et tester les manuels de formation des formateurs ;
- iv) formation par détachements : dans le cadre du processus de transfert, le personnel en gestion de la dette et membres associés du WAIFEM seraient détachés dans les bureaux de DRI et ailleurs selon le besoin, afin d'être formés comme formateurs dans des domaines techniques spécifiques.

- mission de suivi au Ghana (du 3 au 7 septembre 2001) ;
- atelier régional sur la gestion macro-économique et la réduction de la pauvreté à Accra, au Ghana (du 23 au 27 juillet 2001) ; et
- atelier régional sur les titres d'État et la gestion de la dette intérieure à Accra, au Ghana (du 3 au 14 septembre 2001).

La collaboration WAIFEM/DRI a bénéficié à tous les PPTÉ anglophones d'Afrique occidentale. En particulier, les ateliers sur la stratégie de désendettement ainsi que les missions de suivi en Gambie et en Sierra Leone, et récemment au Ghana, ont permis à ces pays d'atteindre leur point de décision au titre de l'Initiative PPTÉ. En 2001, un total de 142 hauts fonctionnaires venus des cinq pays du WAIFEM ont assisté à ces programmes. Le Responsable du programme de gestion de la dette a passé une semaine en octobre-novembre 2001 dans les locaux de DRI à Londres, afin d'être formé à l'élaboration de stratégies en négociations de prêts et réduction de la dette. Le WAIFEM a également participé au Comité consultatif du PRC, ce qui lui a offert une tribune supplémentaire pour consolider ses liens avec donateurs, organisations internationales et autres partenaires régionaux. Enfin, en janvier 2002, une équipe de DRI a rendu visite au WAIFEM afin d'examiner tous les aspects liés à l'administration du PRC, tels que la gestion, le contenu, les produits d'information ainsi que les procédures administratives et financières, dressant ainsi une vaste liste de recommandations en vue d'améliorer mutuellement la coopération et la coordination.

#### Horizon

En 2002, le WAIFEM et DRI projettent d'entreprendre des missions de suivi en Gambie, au Ghana et en Sierra Leone. Ces missions s'appuieront sur les progrès déjà accomplis en aidant les pays à obtenir un allègement maximal au titre de l'Initiative PPTÉ, de même qu'en contribuant à renforcer les capacités en vue des renégociations de la dette auprès du Club de Paris et d'autres créanciers. En outre, les deux institutions organiseront ensemble des ateliers régionaux consacrés à l'Assistance extérieure et la Gestion de l'aide ainsi qu'à la Stratégie de la dette intérieure, de même qu'un Forum exécutif destiné aux Ministres et Gouverneurs des Banques centrales, sur la Gestion de la dette extérieure et le Renforcement des capacités. Elles se trouvent également à un stade avancé de discussions sur leur coopération en matière d'appui à la stratégie de désendettement du Gouvernement nigérian, qui sera financée séparément par le Bureau nigérian de gestion de la dette et le Ministère britannique pour le Développement international.

Pour DRI, en tant que partenaire technique de ce programme, le but ultime de la collaboration WAIFEM-DRI consiste à transmettre au WAIFEM, en qualité d'organisation régionale, les connaissances et compétences nécessaires pour s'assurer que les pays membres de cette institution maîtrisent le processus PPTÉ au niveau national et maintiennent un portefeuille de la dette viable, tout en finançant le développement à long terme. C'est dans ce but que les deux organisations travaillent en partenariat avec les donateurs du PRC et autres partenaires régionaux – le Pôle-Dette BEAC/BCEAO, le CEMLA et le MEFMI – afin d'établir un programme susceptible d'assurer un tel transfert en vue de la Phase 3 du PRC.



Rencontre DRI-WAIFEM à Lagos

d'un dialogue de haut niveau entre les hauts fonctionnaires d'Afrique occidentale, ce qui est de bon augure pour l'intégration économique au sein de la l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

#### MOMENTS FORTS DE LA COLLABORATION WAIFEM-DRI

##### Relation passée et présente

Au titre d'un Mémoire d'accord signé par les deux parties à la fin 2000, les institutions ont résolu d'assister les quatre PPTÉ du WAIFEM – Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone – (i) à obtenir l'allègement de leur dette dans le cadre des facilités PPTÉ des Institutions de Bretton Woods, et (ii) à concevoir et maintenir une stratégie et un portefeuille de la dette qui soient viables à long terme. Les deux établissements s'attachent à renforcer les capacités en analyse de viabilité de la dette, ainsi qu'en formulation et mise en œuvre d'une stratégie dans la sous-région, au travers d'une coopération fondée sur une approche coordonnée et complémentaire.

Les deux institutions ont établi les grandes lignes des domaines de coopération suivants :

- i) ateliers régionaux ou nationaux communs sur les thèmes suivants : analyse de viabilité de la dette, élaboration et mise en œuvre d'une

Les efforts de collaboration avec DRI au titre du PRC PPTÉ ont commencé en décembre 1999 par des missions communes d'évaluation de la demande dans les États membres du WAIFEM, qui ont abouti à l'articulation du programme de gestion de la dette dans le cadre du PRC du WAIFEM. Cela a permis aux deux organisations d'établir un programme de travail commun au sein du PRC PPTÉ, qui a commencé en 2000 par deux ateliers conjoints – un atelier anglophone sur les négociations et renégociations de dettes (auquel ont également assisté l'Éthiopie et le Malawi) et un atelier sur l'analyse de la stratégie de la dette de la Gambie. DRI a également envoyé des animateurs aux ateliers régionaux du WAIFEM, consacrés à la gestion de la dette extérieure et intérieure.

Depuis le lancement du PRC du WAIFEM en 2001, l'Institut et DRI ont organisé ensemble un programme de travail chargé en 2001 et 2002 :

- mission d'évaluation de la demande en Sierra Leone (du 16 au 19 janvier 2001) ;
- mission de suivi en Gambie (du 14 au 25 mai 2001) ;
- mission de suivi en Sierra Leone (du 23 juillet au 3 août 2001) ;
- atelier national sur l'analyse de la stratégie de désendettement de la Sierra Leone (du 6 au 16 août 2001) ;

# VIABILITÉ DE LA DETTE TOTALE DU CAMEROUN<sup>1</sup>

Par Bruno Iboklene, Caisse autonome d'Amortissement du Cameroun

**D**ans les années 80, la crise de la dette des pays en développement était considérée comme une crise de la dette extérieure. Mais depuis lors, eu égard au déclin du tissu économique interne de ces pays, il apparaît de plus en plus clairement que cette crise ne peut être résolue qu'en réduisant aussi la dette intérieure.

La dette intérieure consiste en emprunts auprès de résidents, que l'État ou ses agents contractent ou garantissent. Les bons et obligations du Trésor sont la propriété de leurs détenteurs, mais aussi des dettes de contribuables. En conséquence, contrairement à la dette extérieure, la dette intérieure n'accroît pas les ressources d'un pays, mais transmet le pouvoir d'achat parmi ses résidents – même si, évidemment, des non-résidents peuvent aussi investir dans des titres de créances en monnaie nationale si les statuts nationaux les y autorisent.

Dans le cas du Cameroun toutefois, la dette intérieure dépasse largement la définition traditionnelle. Des audits commandés par le Gouvernement camerounais ont révélé de nombreuses autres catégories de dette intérieure : arriérés de crédit fournisseur, travaux publics, construction, loyers, indemnisation des personnes déplacées par des travaux ou la construction de routes, salaires et avances, dette due aux banques et compagnies d'assurance, dettes croisées entre l'État et les entreprises publiques, bonifications de trop-perçu, autres rémunérations et dettes d'entreprises publiques qui ont été liquidées.

À la fin de septembre 2001, le stock de la dette intérieure totale du Cameroun s'élevait à 1,2 trillion de FCFA (1,7 milliard de \$EU), le stock des arriérés totalisant 246 milliards de FCFA (350 millions de \$EU), soit 21 % du stock, comme l'illustre le graphique 1. Un plan de remboursement préliminaire combinant diverses méthodes (titrisation, paiements comptants, compensations, rééchelonnement) a été établi. Le Gouvernement camerounais a toutefois jugé prudent d'effectuer des recherches supplémentaires, afin d'analyser la faisabilité du plan de remboursement et de conjuguer ce dernier à une analyse d'allègement de la dette extérieure dans le cadre de l'Initiative PPTTE renforcée, afin d'évaluer la viabilité de la dette totale du Cameroun.

Au cours de cette analyse, nous avons également décidé de simuler deux autres scénarios de réduction de la dette intérieure : 1) convertir la dette à travers le programme de privatisation, en vue de réduire le fardeau

du service de la dette comparé à la titrisation – ce qui présenterait l'avantage supplémentaire d'élargir la réserve d'investisseurs potentiels ; et 2) rééchelonner sur une période de 12 ans les paiements de dette titrisée échus entre 2002 et 2005.

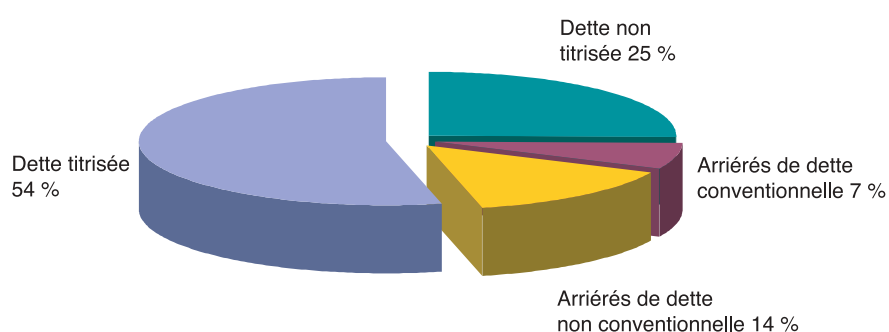
Tous ces scénarios de dette intérieure ont été combinés à un scénario d'allègement de la dette extérieure qui supposait que, dans le contexte de l'Initiative PPTTE renforcée, le Cameroun bénéficierait de l'ensemble de l'allègement programmé par la communauté financière internationale – bien que si des créanciers commerciaux ou publics refusent d'assurer cet allègement, cela risque de s'avérer peu réaliste.

Nous avons combiné ces scénarios d'allègement de la dette à un scénario macro-économique de base en utilisant les hypothèses figurant dans le document sur le

de la dette intérieure. Par le passé, plusieurs théories ont été suggérées qui s'appuyaient largement sur de simples équations consistant à analyser les finances publiques ainsi qu'à suggérer des augmentations d'impôts si la dette semblait non viable<sup>2</sup>. Ces approches n'ont toutefois pas répondu aux besoins du Gouvernement camerounais, qui souhaitait examiner les effets de la restructuration de la dette intérieure sur le fardeau de la dette en termes de liquidité et de surendettement.

- Au lieu de cela, nous nous sommes appuyés sur l'analyse effectuée par Debt Relief International<sup>3</sup>, qui a révélé que les pays dont le ratio de la valeur actualisée de la dette intérieure aux recettes est inférieur à 88 % n'ont pas accumulé d'arriérés – ce qui constitue un indicateur empirique de viabilité. Si nous ajoutons cela au ratio PPTTE analogue pour la dette

**Graphique 1 - Structure du stock de la dette intérieure du Cameroun 245,4 milliards de FCFA, fin septembre 2001**



point de décision publié en mai 2000 (corrigées des révisions de l'AVD concertées avec le FMI en septembre 2001). Cela comprenait une croissance du PIB de 5 % jusqu'en 2004 et de 6 % par la suite, une croissance des exportations de 0,1 % jusqu'en 2004 et de 5,5 % par la suite, des recettes budgétaires générées intérieurement de 19,7 % du PIB et des dépenses (hors intérêts) à hauteur de 15,7 % du PIB. Des projections complètes ont été établies pour tous les postes de la balance des paiements et du budget afin d'assurer le recouvrement des déficits de financement. Un scénario alternatif a été mis au point selon des hypothèses moins ambitieuses sur la croissance du PIB et des recettes budgétaires, ainsi que sur la base d'une reprise plus progressive des exportations.

**Le contexte de l'analyse était le suivant :**

- la communauté internationale n'a pas établi de seuils pour juger de la viabilité

extérieure (250 %), la dette publique totale (extérieure et intérieure) devrait alors rester en dessous de 338 %. Des travaux complémentaires de DRI ont toutefois révélé que le ratio extérieur doit être de 151 % et que le ratio total ne doit donc pas dépasser 239 %.

- Pour l'analyse des ratios de liquidité, à savoir le ratio service de la dette intérieure (y compris les paiements en principal et l'apurement des arriérés) sur recettes, le seuil empirique établi par DRI pour la dette intérieure est de 28 % et de 40 % pour la dette totale.

**Analyse des résultats pour les ratios de viabilité**

Nous avons analysé les six résultats de la combinaison des scénarios d'allègement et macro-économiques. Le scénario macro-économique de base combiné à chacun des trois scénarios d'allègement de la dette permet une viabilité de la dette totale du

<sup>1</sup> Le présent article est un résumé des recherches effectuées par des fonctionnaires de la Caisse autonome d'Amortissement sous la supervision de l'auteur, avec l'assistance de Michel Vaugeois et Alison Johnson lors d'une mission du PRC PPTTE en novembre 2001.

<sup>2</sup> Cf. *Effective Domestic Debt Management in Developing Countries (Gestion efficace de la dette intérieure dans les pays en développement)* (Secrétariat du Commonwealth, 1999).

<sup>3</sup> *Le fardeau budgétaire de la dette* – Alison Johnson, juillet 2000.

Cameroun à partir du point d'exécution PPTTE, actuellement prévu pour mars 2004. Le ratio VA de la dette totale sur recettes budgétaires chute fortement, de 374 % en 2003 à 166,8 % en 2004 dans le premier scénario, à 167,1 % dans le deuxième et à 168,1 % dans le troisième. Toutefois, tout retard dans le point d'exécution provoqué par des problèmes de finalisation du DSRP, pourrait différer l'allègement total au titre de PPTTE et rendre la dette totale non viable jusqu'à ce que le point d'exécution soit atteint. Cela risquerait de forcer l'accumulation d'arriérés intérieurs supplémentaires et d'entraîner des problèmes de dette à long terme. À plus long terme, la viabilité de la dette totale s'améliore dans les trois scénarios, avec des ratios de 124 % pour les scénarios 1 et 2 et de 127 % pour le scénario 3 d'ici 2008.

Les conclusions pour la viabilité de la dette totale s'appliquent en général à la dette intérieure, le ratio VA/RBI étant bien inférieur au niveau critique de 88 % en 2004 et chutant jusqu'à 55 % dans le premier

et de bons du Trésor à taux de coupon zéro, offre un ratio de liquidité bien meilleur pour la dette intérieure dans les prochaines années, comme l'illustre le graphique 2, et donc pour la dette totale. À l'inverse, l'accélération des remboursements de la dette intérieure dans le scénario 1, ainsi que les dettes salariales échues pour l'année budgétaire 2002/2003, empirent la liquidité de la dette intérieure et totale pour la période 2002-06, comme l'illustre le graphique 2. D'ici la fin de la présente décennie, le ratio service de la dette intérieure sur recettes budgétaires est prévu autour de 4 %, ce qui, assorti d'un ratio du service de la dette extérieure de 5,5 %, donne un ratio du service de la dette totale inférieur à 10 %.

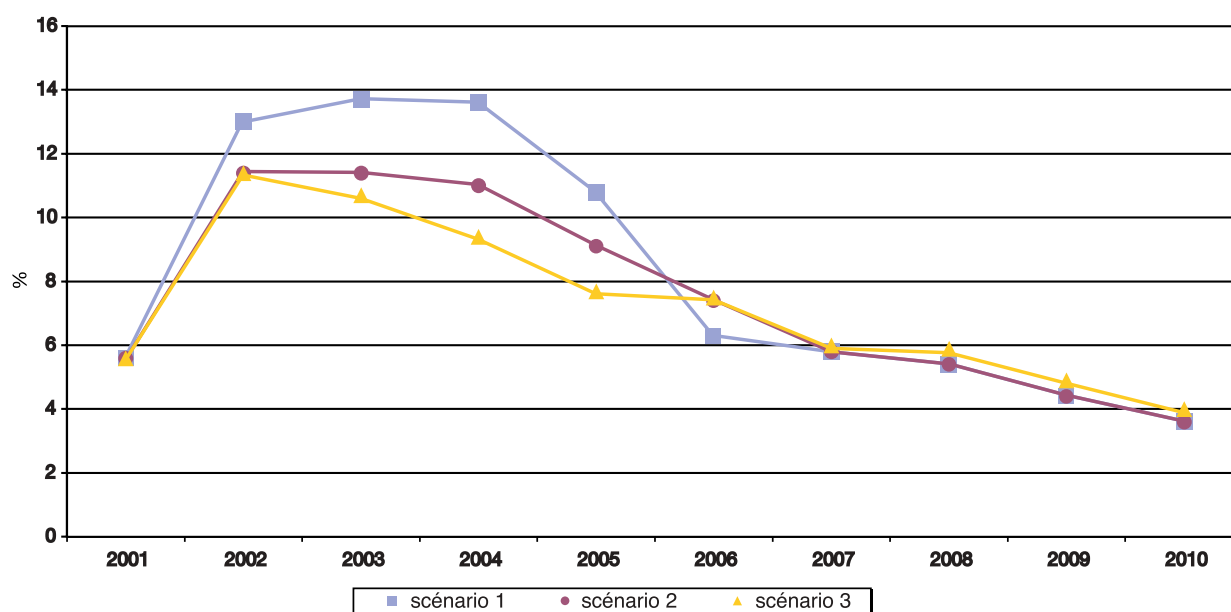
#### Effets du scénario macro-économique pessimiste

Le scénario macro-économique pessimiste aggrave tous les indicateurs, spécialement sur le plus long terme. Bien que ce scénario n'aille pas jusqu'à rendre la dette non viable, il serait inquiétant qu'il se matérialise.

Dans le cadre de notre stratégie de réduction de la pauvreté, du fait que nous désirons dépenser le maximum sur des programmes anti-pauvreté, c'est la situation de la liquidité qui importe le plus. Dans ce contexte, il est évident que la titrisation constitue une procédure coûteuse, tandis que les résultats suggèrent qu'il serait indiqué de restructurer la dette titrisée du Cameroun de manière à en améliorer la situation de liquidité et à permettre davantage de dépenses en réduction de la pauvreté à partir de 2005.

Il serait aussi extrêmement utile – si possible – de conduire des recherches plus approfondies, afin de déterminer précisément les seuils de viabilité de la dette intérieure au Cameroun. Pour cela, il conviendrait d'examiner les périodes passées au cours desquelles le Cameroun a accumulé des arriérés, afin de juger des différents facteurs ainsi que des niveaux de ratios ayant provoqué ces arriérés – mais aussi des besoins futurs en dépenses pour la réduction de la pauvreté, dans le but d'atteindre les Objectifs de développement du millénaire.

Graphique 2 - Projection du service de la dette intérieure/recettes budgétaires du Cameroun 2001-10



scénario, 55,3 % dans le deuxième et 56,3 % dans le troisième, puis à 16-19 % d'ici 2008. L'analyse démontre clairement qu'un apurement plus rapide des arriérés de dette non conventionnelle, tel qu'envisagé dans le scénario 1, entraîne une situation plus viable. À l'inverse, restructurer les obligations du Trésor actuelles dans le troisième scénario a pour effet d'accroître la valeur actualisée de la dette intérieure, démontrant ainsi la nature contraignante de la titrisation.

#### Analyse des ratios de liquidité

Lors de l'analyse des ratios de liquidité, les conclusions sont inversées pour les trois scénarios. En fait, le scénario 3, assorti d'une plus longue période d'apurement des arriérés

#### Conclusions

Bien que la dette du Cameroun reste viable à partir de 2004 dans tous les scénarios, cela implique que nous recevions comme prévu l'intégralité de l'allègement PPTTE pour la dette extérieure. Or, d'après les expériences d'autres PPTTE, il se peut que cet allègement ne se produise pas à temps ou que certains créanciers refusent de participer, rendant ainsi notre dette non viable. Il est donc dans l'intérêt du Cameroun de réduire le plus possible le fardeau de sa dette intérieure.

Les différents scénarios de réduction de la dette intérieure font néanmoins apparaître clairement les différences au niveau des fardeaux de liquidité et de surendettement.

Dans ce contexte, il est probable qu'un ratio de liquidité réellement viable, nous permettant de dépenser des montants adéquats en réduction de la pauvreté, se situe bien en dessous de 20 % des recettes budgétaires.

Enfin, il convient de signaler que les données liées à la dette intérieure restent des estimations, en attendant la finalisation de divers inventaires et audits. Le Cameroun doit donc continuer à surveiller en permanence sa stratégie de réduction de la dette (comme il le fait depuis les 2 dernières années) en s'appuyant pour cela sur sa propre capacité nationale, et non sur l'assistance extérieure.

# INITIATIVE PPTTE : PROGRES PAR PAYS ET STATUT DES DSRP (MARS 2002)

Pays	Dates PPTTE II		Dates DSRP	
	Décision	Exécution	Intérimaire	Final
Angola	Pas encore de calendrier		2002	...
Bénin	7/00	2T2002	7/00	2T2002
Bolivie	2/00	6/01	2/00	6/01
Burkina Faso	7/00	2T2002	NA	7/00
Burundi	2003	...	2002	...
Cameroun	10/00	2003	10/00	3T2002
Comores	2002	...	mi-2002	...
Congo, Rép. du	1S2003	...	2T2002	...
Congo, Rép. Dém. du	1S2003	...	1T2002	...
Côte d'Ivoire	3S2002	...	1/02	3T2002
Ethiopie	11/01	2003/2004	3/01	3T2002
Gambie	12/00	2003	12/00	2T2002
Ghana	02/02	2004	8/00	2T2002
Guinée	12/00	2003	12/00	2T2002
Guinée-Bissau	12/00	2003	12/00	4T2002
Guyana	11/00	2002	11/00	2T2002
Honduras	7/00	4T2002	7/00	10/01
Kenya	AVD prévue en 2002		8/00	2T2002
Laos	AVD en cours		4/01	4T2002
Liberia	Pas encore de calendrier		Pas de processus DSRP	
Madagascar	12/00	4T2002	12/00	2T2002
Malawi	12/00	4T2002	12/00	3T2002
Mali	9/00	2T2002	9/00	2T2002
Mauritanie	2/00	2T2002	NA	1/01
Mozambique	4/00	9/01	4/00	9/01
Myanmar	Pas encore de calendrier		Pas de processus DSRP	
Nicaragua	12/00	2003	12/00	9/01
Niger	12/00	2003	12/00	2/02
Ouganda	2/00	5/00	NA	5/00
Rép. Centrafricaine	1S2003	...	1/01	3T2002
Rwanda	12/00	4T2002	12/00	2T2002
São Tomé & Príncipe	12/00	2003	4/00	3T2002
Sénégal	6/00	2T2002	6/00	2T2002
Sierra Leone	3/02	2004	9/01	2003
Somalie	Pas encore de calendrier		Pas de processus DSRP	
Soudan	Pas encore de calendrier		Pas de processus DSRP	
Tanzanie	4/00	11/01	3/00	12/00
Tchad	5/01	2003	7/00	2T2002
Togo	2003	...	4T2002	...
Viêtnam	AVD prévue en 2002		4/01	2T2002
Yémen	6/00	...	2/01	2T2002
Zambie	12/00	4T2003	7/00	2T2002

Source : FMI &  
Banque mondiale

Les dates pour les points de décision et d'exécution et pour les DSRP sont celles décidées lors de l'approbation finale par les Conseils d'administration des IBW. Certains gouvernements ont publié leurs DSRP plusieurs mois avant l'approbation des IBW.

Au cours du premier trimestre 2002, les progrès de l'Initiative PPTE et des DSRP ont continué à être relativement lents. Seuls le Ghana et la Sierra Leone ont atteint leurs points de décision, aucun pays n'a atteint son point d'exécution, bien que le Burkina Faso soit proche d'y parvenir. D'un autre côté, le Kenya et le Laos ont décidé d'explorer les coûts et avantages potentiels de l'allègement PPTE en lançant le processus d'une AVD cette année. Le DSRP final du Niger est le seul DSRP d'un PPTE approuvé au cours de ce trimestre. On attend 4 points d'exécution, 1 DSRP intérimaire et 14 DSRP finaux au prochain trimestre.

## Avancement de l'Initiative PPTE et des DSRP

### Principales questions actuelles

L'AVD préliminaire montre des ratios inférieurs aux seuils PPTE, programme encadré par le personnel du FMI.

Retards dans la préparation du DSRP final, la crise des exportations de coton pourrait le rendre non viable au PE.

Deuxième pays à atteindre son point d'exécution PPTE II, après l'Ouganda. La dette pourrait être non viable.

Premier pays à être non viable au point d'exécution à cause du choc cotonnier. Retards dans l'application du DSRP.

Programme encadré par le personnel du FMI de juillet à décembre 2001. Programme FMI FRPC possible en 2002.

Retards dans la préparation du DSRP final

Programme encadré par le personnel du FMI de juillet 2001 à juin 2002. FRPC par la suite.

Le calendrier d'un arrangement FRPC possible et du point de décision PPTE dépendra d'une amélioration des performances.

FRPC de 3 ans et document PPTE préliminaire en préparation.

FRPC approuvée pour 2002-2004 ; PD possible en septembre 2002.

Point de décision atteint en novembre 2001 ; DSRP complet à la mi-2002.

Retards dans la préparation du DSRP final. Discussions bilatérales en cours sur l'allègement intérimaire de la dette par le Club de Paris.

Point de décision atteint. Négociations du Club de Paris et DSRP prévus au second trimestre 2002.

DSRP achevé ; problèmes avec la FRPC.

Retards dans la révision de la FRPC ; obtenu les Termes de Cologne avec le CP.

DSRP achevé mais des problèmes avec la FRPC retardent l'approbation des IBW. Pas d'allègement intérimaire d'accordé par le CP ; problèmes avec les créanciers commerciaux.

Un peu de retard avec la FRPC, reporté à décembre 2002.

Application probable d'un allègement de dette mais l'AVD préliminaire montre des ratios au-dessous des seuils PPTE, arriérés rééchelonnés au Club de Paris.

Révision de la FRPC achevée ; AVD en cours pour une décision sur PPTE.

Pas de programme FMI actuellement.

Processus PPTE retardé à cause de troubles politiques.

Problèmes pour obtenir des termes comparables auprès des créanciers non membres du Club de Paris. Retards DSRP & FRPC.

Retards dans la préparation du DSRP final ; crise cotonnière.

Reçoit un allègement intérimaire.

Troisième pays à atteindre le point d'exécution ; problèmes de comparabilité avec les créanciers non membres du Club de Paris.

Pas de programme du FMI depuis 1981-82 ; pas de prêts de la Banque mondiale depuis 1987. Probablement non viable.

Le programme encadré par le personnel du FMI a déraillé, négociations pour une nouvelle FRPC en 2002 ; retard important au CP.

DSRP final approuvé par les IBW, mais retard avec le CP ; crise cotonnière.

Difficultés continues avec les créanciers hors Club de Paris et commerciaux ; la crise des exportations du café rend la dette non viable.

L'instabilité politique a fait dérailler la FRPC, reprise possible du soutien financier du FMI en 2002

Sera non viable au point d'exécution. Reçoit un allègement intérimaire du Club de Paris mais problème de comparabilité hors Club de Paris.

Allègement intérimaire de Club de Paris pas encore accordé, problèmes pour obtenir des termes comparables, programme encadré par du personnel FMI récemment décidé.

Retard du DSRP ; reçoit un allègement intérimaire.

PD atteint, DSRP prévu pour mi-2003.

Pas de programme FMI actuellement.

Pas de programme FMI actuellement.

Quatrième pays à atteindre le point d'exécution, problèmes majeurs pour obtenir des termes comparables, crise des exportations de café.

Reçoit un allègement de dette intérimaire mais des retards dans le DSRP. Crise du coton.

Programme encadré par le personnel du FMI d'avril à décembre 2001, pourrait être poursuivi jusqu'en fin 2002.

L'AVD préliminaire montre des ratios inférieurs aux seuils PPTE, révision FRPC terminée.

Ratios au-dessous des seuils PPTE, donc inéligibles, traitement du stock selon Termes de Naples du Club de Paris, révision FRPC terminée.

Retards dans la finalisation du DSRP, pas encore d'allègement intérimaire du Club de Paris, problèmes avec les créanciers hors Club de Paris.

## DETTE EXTÉRIEURE DU SECTEUR PRIVÉ

**J**usqu'à récemment, la plupart des gouvernements de pays en développement ont axé leurs efforts sur la réduction du fardeau et du coût de la dette extérieure publique et garantie par l'État. De récentes expériences ont toutefois mis en lumière la nécessité de surveiller et d'analyser la dette extérieure du secteur privé. Dans le passé, beaucoup pensaient que cette dernière ne représentait pas une question importante pour les petits pays à faible revenu. Pourtant, même dans les pays dotés d'un secteur bancaire réduit et disposant d'un accès limité aux marchés de la dette commerciale ou des obligations, les vastes nouveaux projets d'investissement étranger comportent souvent un élément non négligeable de financement par emprunts. Par exemple, au Mozambique 60 % des apports relatifs à six projets de ce style sont créateurs de dettes. En conséquence, les emprunts du secteur privé sont passés de 36 millions de \$EU en moyenne pour la période 1990-98 à une prévision de 420 millions de \$EU pour 2002-06.

Par conséquent, comment un pays procède-t-il pour enregistrer et surveiller la dette extérieure du secteur privé et quelles sont les meilleures pratiques internationales dans ce domaine ? Afin d'aider les pays à aborder ces questions, DRI a terminé une nouvelle publication intitulée *Suivi de la dette extérieure du secteur privé : considérations et défis principaux*, qui est déjà parue en anglais et qui sera disponible prochainement en français, espagnol et portugais.

Cette étude commence par mettre l'accent sur la nécessité de surveiller la dette extérieure du secteur privé en raison de ses effets sur l'investissement, sur le système bancaire et financier, ainsi que sur la balance des paiements, tout en expliquant que le manque d'information concernant cette dette risque de déstabiliser les économies nationales, comme cela s'est produit en 1997 en Asie du sud-est. À la suite de cette crise et d'autres crises antérieures, la communauté internationale a lancé plusieurs initiatives d'importance, telles que la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD), le Système général de diffusion des données (SGDD), ainsi que le Guide statistique sur la dette extérieure, afin d'améliorer l'enregistrement et la notification de la dette extérieure du secteur privé. Il convient de prendre ces éléments en considération lorsqu'on se lance dans l'enregistrement et le suivi de la dette du secteur privé.

Enregistrer et surveiller la dette extérieure du secteur privé peut s'avérer bien plus compliqué que pour la dette publique et garantie par l'État, particulièrement dans les pays disposant de contrôles de change entièrement libéralisés, car il arrive que les pouvoirs publics ne disposent plus d'aucun mandat juridique ni d'aucune structure institutionnelle pour faciliter la collecte de ces informations. La publication examine les arrangements institutionnels, les mandats juridiques, ainsi que les besoins en données nécessaires au suivi de la dette extérieure du secteur privé sous des régimes entièrement libéralisés, semi-contrôlés et entièrement contrôlés, en apportant des exemples tirés d'Indonésie, du Malawi, des Philippines et d'Ouganda. L'ouvrage souligne qu'il n'existe pas de « recette unique » pour les institutions ou les mandats juridiques et que ces derniers devront varier selon les pays.

Décider de la méthodologie détaillée à utiliser pour la collecte des données constitue une autre considération cruciale. Parmi les principales questions posées figurent les suivantes :

- Suffit-il de disposer de données globales ou est-il nécessaire de prévoir des détails au prêt par prêt ? La réponse dépend largement du régime de contrôle de change, de la solidité de la « culture de notification » du secteur privé envers les pouvoirs publics, de la disponibilité en temps du personnel pour recueillir des données plus détaillées, et surtout du rôle et de l'importance qu'occupe la dette extérieure du secteur privé dans l'économie. Les pays devront souvent commencer par des données globales et poursuivre avec des données au prêt par prêt, une fois que le secteur privé sera assuré que le gouvernement maintiendra la confidentialité des données. En conséquence, l'étude présente les meilleures pratiques relatives tant à la collecte de données globales qu'à celle de données au prêt par prêt.
- Peut-on rassembler les données à travers le système bancaire ou doit-on contacter les emprunteurs directement ? Cela dépendra largement du type de dette que le secteur privé contracte, particulièrement de si les décaissements et/ou paiements du principal ou d'intérêts passent par le système bancaire, ou bien s'il s'agit largement d'emprunts extraterritoriaux ou de transactions interentreprises qui ne passent pas par le système bancaire intérieur. L'étude se penche par conséquent sur les sources et les filières de collecte de données, y compris les enquêtes pointues sur la DESP des entreprises et sur la notification réalisée par les banques commerciales, ainsi que les enquêtes plus vastes sur l'actif et le passif extérieurs de toutes les institutions.

L'étude examine plusieurs autres questions clés qu'il convient d'envisager pour décider de la méthodologie, à l'aide d'exemples tirés des pays suivants : Afrique du Sud, Gambie, Guyana, Indonésie, Malawi, Malaisie, Ouganda, Philippines, Vietnam, Zambie et Zimbabwe.

En s'appuyant sur les vastes travaux réalisés sur le terrain par Development Finance International, l'ensemble du document transcende la théorie pour mettre l'accent sur les considérations pratiques au niveau des pays, telles que le type de coordination nécessaire entre les institutions publiques et du secteur privé, le niveau d'effectifs et de ressources, ainsi que l'utilisation de systèmes informatisés en matière de gestion de la dette. Enfin, la publication souligne que c'est une chose d'établir les procédures et méthodes de collecte de données liées à la dette extérieure du secteur privé, mais qu'obtenir un bon niveau de réponse du secteur privé en est une autre. Pour y parvenir, il convient de sensibiliser pleinement le secteur privé à l'objectif de la collecte de données – c'est-à-dire à des fins statistiques et analytiques (et non, par exemple, pour le recouvrement des impôts !). Cela exige à son tour un programme de sensibilisation destiné au secteur privé. Cela signifie également qu'il convient de respecter pleinement la confidentialité des données et que les pouvoirs publics doivent transmettre l'analyse en résultant au secteur privé, afin de lui démontrer que ces données peuvent l'aider dans ses propres décisions d'affaires. Ce n'est qu'en assurant la confiance et la coopération du secteur privé que les pouvoirs publics parviendront à surveiller et analyser avec succès la dette extérieure du secteur privé.

Pour obtenir des exemplaires de cette publication, veuillez consulter notre site Internet ([www.dri.org.uk](http://www.dri.org.uk)) ou écrire à [publications@dri.org.uk](mailto:publications@dri.org.uk).

## ACTIVITÉS DU

**L**e PRC a continué de renforcer les capacités en gestion de la dette des PPTE pendant sa phase de transition (janvier à mars 2002), tout en commençant à mettre en œuvre les recommandations des donateurs en vue de la phase 3. Le PRC a progressé considérablement dans son rôle de sensibilisation grâce à la mobilisation du Réseau ministériel des PPTE, en vue de soumettre les opinions des Ministres des PPTE aux revues du FMI et de la Banque mondiale sur les DSRP et les FRPC ; à l'évaluation de l'Initiative PPTE effectuée par le Département de l'évaluation des opérations (OED) de la Banque mondiale (voir le prochain numéro) ; au document des Conseils du FMI et de la Banque mondiale intitulé « External Debt Management in Heavily Indebted Poor Countries » (Gestion de la dette extérieure dans les pays pauvres très endettés); ainsi qu'au Forum PPTE du Commonwealth, qui s'est tenue en février. Les Ministres ont également décidé d'entamer un dialogue direct avec les dirigeants des Institutions de Bretton Woods concernant les mesures nécessaires pour assurer la viabilité de la dette (voir page 2).

Pour veiller à une conception et une mise en œuvre constantes de stratégies de désendettement nationales d'avenir, les donateurs sont convenus que pendant la phase 3, certains pays auront besoin d'un appui intensif afin d'assurer la viabilité des institutions viables de gestion de la dette. Le Pôle-Dette BEAC/BCEAO a proposé de réaliser des missions dans cinq pays, afin de tirer les enseignements nécessaires à une assistance institutionnelle intensive dans la région. Le cadre de la mission s'appuie sur les éléments suivants : directives des IBW en vue d'une gestion de la dette efficace, recommandations des missions d'évaluation de la demande, demandes de renforcement institutionnel formulées par les dirigeants et techniciens nationaux lors des ateliers du PRC, système de DRI destiné à évaluer les besoins des PPTE en renforcement des capacités, conclusions du Séminaire régional du Pôle-Dette sur les institutions de gestion de la dette, qui s'est déroulé en mai 2001.

La *Mission institutionnelle au Tchad* (du 21 au 30 janvier) a été la première, le but étant de permettre à ce pays d'adapter les meilleures pratiques internationales à ses institutions de gestion de la dette, aux priorités nationales immédiates en la matière, ainsi qu'aux plus vastes contraintes institutionnelles du pays. La mission a permis au Pôle-Dette et à DRI d'examiner et d'évoquer les mesures à envisager pour renforcer les institutions de gestion de la dette ; la division idéale de la main-d'œuvre entre les principaux organismes publics ; les structures institutionnelles pour la mise en œuvre de politiques financières et sur la dette, ainsi que pour la coordination de ces dernières avec la gestion macro-économique et la réduction de la pauvreté ; et un programme de formation personnalisé en renforcement des capacités destiné à l'ensemble du personnel de gestion de la dette. La mission a également défini les priorités immédiates en matière de renforcement institutionnel et a établi un calendrier potentiel pour que le Tchad intègre des mesures et convienne de leur mise en œuvre, ainsi que le coût d'un soutien institutionnel intensif de la part du Pôle-Dette et de ses partenaires internationaux.

# PRC DE JANVIER À JUIN 2002

La cinquième mission du **Projet consultatif sur le renforcement des capacités du Rwanda** s'est déroulée du 21 janvier au 2 février. Elle a continué à former des fonctionnaires dans des domaines pointus de stratégie de désendettement et a dressé un bilan participatif approfondi de la première année du projet, qui a révélé les éléments suivants :

- des progrès considérables ont été accomplis dans le renforcement des capacités du personnel en gestion élémentaire de la dette, en renégociation de dettes, ainsi qu'en formulation d'une stratégie de désendettement et d'une AVD ;
- le projet a apporté des améliorations institutionnelles, y compris des apports en personnel pour l'organe de gestion de la dette au sein du Ministère des Finances, qui a rempli les fonctions d'enregistrement, service et renégociation de la dette en coopération avec la Banque centrale ; ainsi que la description de toutes les procédures de gestion de la dette dans un manuel d'exécution ;
- les dirigeants du Rwanda ont commencé à utiliser ces capacités nationales. Ils ont fortement préconisé la reconduction du projet pour une année supplémentaire, afin de consolider et de cimenter le renforcement des capacités. La deuxième année devrait s'axer sur la politique de nouveaux financements, l'analyse de la dette intérieure, les considérations juridiques en matière de gestion de la dette, ainsi que sur l'aide à apporter au Rwanda pour lui permettre de négocier un allègement provisoire intégral et de recevoir son dû lors de la réévaluation de ses besoins en allègement au point d'exécution ;
- pour que la deuxième année soit un succès, les dirigeants devront utiliser leurs capacités nationales au lieu de l'assistance extérieure ; renforcer la coordination entre la gestion de la dette et les autres organes publics en ranimant le Comité de gestion de la dette ; approuver et diffuser le manuel sur les procédures d'opérations de la dette ; et étendre la formation à davantage de fonctionnaires au sein ou au-delà du Ministère des Finances et de la Banque centrale. Les dirigeants se sont engagés à prendre ces mesures, tandis que les donateurs envisagent d'octroyer leur financement une deuxième année.

**L'Atelier national sur la stratégie de désendettement de la Côte-d'Ivoire**, qui s'est tenu du 4 au 14 février, a réuni 33 participants issus du Ministère de l'Économie et des Finances, du Ministère de la Planification et du Développement, de la Banque centrale et des ministères sectoriels. L'équipe a préparé une AVD qui a confirmé l'admissibilité de la Côte-d'Ivoire à PPTE II, ainsi qu'un rapport de stratégie analysant les incidences de l'admissibilité, les programmes prioritaires de réduction de la pauvreté sur les dépenses en allègement de la dette, ainsi que les domaines exigeant un renforcement accru des capacités gouvernementales. L'atelier a mis l'accent sur la nécessité d'actualiser la base de données de la dette pour finaliser l'AVD ; d'atteindre le point de décision dès que possible ; de former les fonctionnaires à la renégociation de dettes afin de mobiliser l'énorme quantité d'allègement nécessaire à la viabilité ; et de finaliser rapidement les DSRP-I.

Tel qu'indiqué dans des bulletins antérieurs, la viabilité de la dette intérieure et totale est cruciale pour les PPTE. Ce thème a fait l'objet de la **Mission de suivi en Éthiopie**, qui s'est déroulée

du 4 au 13 mars. Cette mission a réuni 19 participants, qui ont assisté à une formation et préparé un Rapport d'analyse de viabilité de la dette totale. Ce rapport a souligné le lourd fardeau de liquidité de la dette intérieure éthiopienne, la nécessité résultante d'en prolonger l'échéancier en instruments à moyen et long terme et d'éviter le financement du déficit budgétaire via une autorisation de découvert inflationniste auprès de la Banque centrale. Il a également révélé que la dette extérieure de l'Éthiopie ne serait pas viable à son point d'exécution sans allègement complémentaire. L'analyse a en outre confirmé la nécessité d'une politique de nouveaux financements très prudente, consistant à solliciter d'abord des dons et à n'emprunter que selon les modalités de l'IDA si possible. Enfin, les participants ont mis l'accent sur la nécessité d'étendre la formation en stratégie de désendettement à davantage de représentants nationaux.

Du 11 au 13 mars, 43 hauts fonctionnaires venus de 14 pays de la Zone franc, secondés par des organisations régionales et internationales (Banque de France, BCEAO, BEAC, CEMAC, FMI, PNUD, UE et UEMOA), ont participé au **Séminaire sur la viabilité budgétaire de la dette** qui s'est déroulé à Yaoundé, au Cameroun. Le séminaire s'est divisé en 4 modules : i) viabilité à long terme du budget et de la dette ; ii) politiques budgétaires en faveur de la réduction de la pauvreté ; iii) dosages de mesures orientées vers la croissance en vue de maintenir la viabilité budgétaire et iv) critères de convergence pour la viabilité de la dette et la réduction de la pauvreté. Les participants sont parvenus à un consensus sur les réformes des pratiques actuelles en matière de coordination des mécanismes de politique financière, de suivi et d'analyse en vue de la viabilité budgétaire et de la dette, ainsi que dans le domaine des besoins en renforcement des capacités. Les conclusions seront soumises aux réunions des Ministres de la Zone franc en avril 2002.

**L'Atelier sur la stratégie de désendettement post-PPTE et les nouveaux financements de la Tanzanie**, mené conjointement avec le MEFMI du 11 au 21 mars, qui a réuni 40 participants et 2 observateurs venus d'Ouganda, a démontré que la Tanzanie ne parviendrait pas à la viabilité de sa dette à long terme malgré le fait qu'elle ait atteint son point d'exécution PPTE, à moins de négocier un allègement comparable à PPTE avec tous ses créanciers bilatéraux et commerciaux hors du Club de Paris. Sans cet allègement, la dette de la Tanzanie ne sera pas viable avant 2007 et sa situation s'aggraverait si ce pays emprunte, même de petites quantités, de façon non concessionnelle. L'atelier a aussi contribué fortement à finaliser une stratégie nationale de désendettement intérieur, en quantifiant les avantages budgétaires de l'apurement des arriérés à l'aide de dons et/ou de la titrisation, ainsi qu'en prolongeant l'échéance du portefeuille de la dette existant. Pour la première fois lors d'un atelier PRC, des représentants issus de ministères tels que la défense, la police et les prisons ont participé, concevant et analysant les indicateurs clés, ainsi que les besoins en dépenses pour la réduction de la pauvreté. L'atelier a mis en lumière l'excellent niveau des capacités tanzaniennes – la quasi-totalité des animateurs étant des fonctionnaires tanzaniens – mais il a également souligné la nécessité pour les dirigeants tanzaniens de s'engager politiquement à utiliser des moyens nationaux plutôt qu'une assistance technique, ainsi qu'à entreprendre des réformes institutionnelles (notamment l'établissement immédiat d'un groupe spécial permanent sur la

Stratégie de désendettement), afin de veiller à ce que l'analyse de la stratégie de désendettement soit menée sans aide extérieure.

Le PRC a également poursuivi le **transfert des responsabilités et connaissances aux institutions et experts régionaux**. En janvier, une équipe de DRI a rendu visite au WAIFEM, afin de cimenter tous les aspects de leur coopération (voir page 4). En mars, un expert régional venu du Sénégal, Babakar Fall, a passé deux semaines à DRI afin de renforcer les outils destinés aux PPTE francophones pour leur permettre de prévoir la politique macro-économique et la réduction de la pauvreté dans l'optique d'une convergence régionale. DRI a continué à travailler avec des experts régionaux du MEFMI et du Pôle-Dette, afin de mettre au point des guides de formation des formateurs, en anticipation d'un atelier francophone de Formation des formateurs prévu en avril, et a accentué la moyenne d'intervention d'experts régionaux lors des rencontres du PRC à plus de 90 %.



Transport spécial pour le forum PPTE du Commonwealth, à Lilongwe

Enfin, le PRC a continué à se **préparer pour la phase 3**, à travers un long processus de consultation auprès des cinq institutions partenaires exécutantes (CEMLA, DRI, MEFMI, Pôle-Dette et WAIFEM), des cinq donateurs existants et de deux nouveaux donateurs potentiels. Des engagements financiers ont été mobilisés, représentant 82 % des besoins pour la prochaine phase, tandis que le reste devrait être couvert par de nouveaux donateurs au cours des prochains mois.

## Activités futures

Les principales activités prévues entre avril et juin engloberont les suivantes :

- la 6e et dernière mission de la première année du projet rwandais ;
- 3 missions d'évaluation de la demande aux Comores, au Guyana et au Mozambique ;
- 2 ateliers nationaux sur la stratégie de désendettement en Bolivie et au Sénégal ;
- 5 missions de suivi au Ghana, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Mali et à São Tomé-et-Principe, 2 missions de soutien institutionnel au Bénin et au Mali, ainsi qu'une mission préparatoire à l'atelier national sur la stratégie de désendettement en Angola ;
- 4 ateliers régionaux : formation des formateurs avec le Pôle-Dette ; outils AVD avec le CEMLA ; viabilité de la dette intérieure et stratégie en assistance extérieure avec le WAIFEM ;
- la 10e Réunion du Comité consultatif du PRC PPTE à Yaoundé, la semaine du 20 mai ;
- détachement de divers experts régionaux et de membres de personnel institutionnel.

# REVISER LES DSRP : L'OPINION DES PPTÉ

**L**ors de la Conférence du FMI et de la Banque mondiale sur les stratégies de réduction de la pauvreté qui s'est tenue à Washington en janvier 2002, Maxwell Mkwezalamba, Secrétaire Permanent aux Affaires économiques du Ministère des Finances du Malawi, a exprimé ses opinions aux Ministres des Finances et aux coordinateurs des DSRP de 32 PPTÉ. Le résumé de cette présentation est le suivant :

Les stratégies de réduction de la pauvreté ont obtenu des résultats importants dans un temps relativement court :

- une augmentation majeure de la part des Nations de l'appropriation et du leadership de leurs propres stratégies de développement ;
- un engagement bien plus grand de la société civile dans la conception et l'application des stratégies de développement ;
- une attention accrue dans le recueil de données sur la pauvreté, l'analyse et le contrôle des diagnostics ;
- la réallocation des dépenses publiques au profit des priorités de réduction de la pauvreté et un élargissement de la définition des dépenses de réduction de la pauvreté au-delà des « secteurs sociaux » ;
- des efforts majeurs pour améliorer la gestion du secteur public et la transparence des dépenses publiques ;
- un accroissement considérable des efforts des donateurs en matière d'assistance technique pour réduire la pauvreté ;
- une augmentation de la capacité analytique dans les IBW et les autres institutions donatrices multilatérales et bilatérales en matière de réduction de la pauvreté, avec une aide allant aux DSRP de certains pays, et les institutions des donateurs les plus avancés tirant effectivement des enseignements des pays partenaires DSRP ;
- un alignement accru du financement des donateurs au-delà des priorités nationales de développement.

Toutefois, de nombreux défis restent à relever si l'on veut que les DSRP répondent aux espoirs que les populations des pays en développement ont de voir la pauvreté réduite de 50 % en 2015. Cela va au-delà des directives et des modalités des DSRP eux-mêmes, car elles nécessitent d'autres initiatives globales. Nos suggestions sont les suivantes :

## 1. Appropriation et participation

- Intégrer les processus DSRP participatifs dans les procédures habituelles de planification du développement national, notamment avec un engagement accru des Parlements et des structures de gouvernance décentralisées.
- Accélérer les changements d'attitude dans les institutions financières internationales et parmi le personnel des donateurs, pour restreindre et retarder leurs interventions et permettre plus de possibilités de consensus et réagir à ce consensus avec davantage de

changements dans les modalités et les cadres de travail macro-économiques.

- Accroître la capacité du gouvernement et de la société civile à envisager les effets des politiques macro-économiques, sectorielles et structurelles sur la réduction de la pauvreté, et l'ouverture extérieure à leurs opinions.
- S'assurer que les DSRP s'appuient plus étroitement sur les stratégies actuelles de réduction de la pauvreté et les CDMT.

## 2. Contenu des stratégies

- Détourner les efforts de la collecte de données et des causes de la pauvreté, pour privilégier l'évaluation de l'impact des politiques passées et l'analyse ex ante de l'impact sur la réduction de la pauvreté de toutes les politiques proposées.
- Donner aux gouvernements et aux sociétés civiles les instruments techniques et les programmes de renforcement des capacités pour analyser ces questions par elles-mêmes, préférablement à travers des échanges des meilleures pratiques entre les pays, au lieu de compter sur les IBW ou les conseillers financés par les donateurs.
- Faire des changements spectaculaires aux cadres de travail macro-économiques, sectoriels et structurels lorsque ceux-ci sont justifiés par une telle analyse.
- Accroître la focalisation des DSRP sur la croissance pro-pauvres, en augmentant l'échelle de croissance, en vérifiant qu'elle pourrait diminuer la pauvreté de 50 % d'ici 2015 et en démontrant la manière dont les mesures des programmes produiront les taux de croissance prévus et redistribueront les bénéfices de la croissance en faveur des pauvres.
- Approfondir l'analyse de l'épargne, de l'investissement, de la mobilisation des ressources nationales, de l'emploi et des marchés du travail, de l'inclusion sociale et de l'équité.
- Continuer à étendre la définition des dépenses anti-pauvreté au-delà des « secteurs sociaux ».
- Accélérer de façon spectaculaire la rationalisation des actions structurelles et sectorielles dans les DSRP.
- Accroître la flexibilité des cadres macro-économiques pour permettre de mieux insérer les ressources issues des dons et des prêts concessionnels dans les dépenses consacrées à la réduction de la pauvreté et analyser les autres pistes macro-économiques qui pourraient mener à d'autres possibilités de stabilisation et de croissance.
- Abandonner les conditions des programmes des IBW et des donateurs qui ne sont pas apparues prioritaires au regard des processus consultatifs nationaux et éviter d'introduire de nouvelles conditions à mi-programme.

## 3. Assistance des donateurs et partenariats

- Passer d'interventions techniques mal coordonnées, organisées par les donateurs à

des programmes coordonnés de renforcement des capacités menés par les pays.

- Acheminer davantage d'aide par le budget gouvernemental, la libéralisation de l'aide, en évitant les projets « non productifs » et en maximisant la concessionnalité du financement.
- Coordonner et réduire les multiples initiatives des donateurs et les processus de révision.
- Éviter les conditions « qui poussent comme des champignons » parmi les donateurs et renverser la prolifération récente en contrôlant toutes les conditions des donateurs et en permettant aux pays de refuser les conditions qui ne relèvent pas des consultations DSRP nationales.

## 4. Exécution

- Se protéger contre les crises, adapter les modalités et accorder davantage de flexibilité macro-économique afin d'éviter des retards prévisibles et des délais dans la mise en oeuvre du programme.
- Clarifier les directives des rapports d'avancement des DSRP sur la manière de modifier les cadres DSRP afin de s'assurer que les enseignements soient compris et que les buts envers la réduction de la pauvreté soient atteints.

## 5. Impératifs

- Augmenter considérablement le soutien du renforcement des capacités auprès des gouvernements et des sociétés civiles.
- Etablir des procédures multiples pour se protéger des « chocs » extérieurs.
- Réformer les procédures des donateurs afin d'éviter le manque d'aide au développement.
- Accorder un libre accès commercial aux pays les moins développés et DSRP à tous les pays développés et éliminer les barrières commerciales structurelles et les subventions agricoles.
- Promouvoir les flux de capitaux du secteur privé vers les pays DSRP afin de promouvoir la réduction de la pauvreté.
- Privilégier le commerce intra-régional et les initiatives financières et l'aide au développement des pays DSRP.
- Coordonner les interventions et les calendriers des donateurs en fonction des budgets gouvernementaux et des plannings, et garantir la continuité d'un allègement intérimaire de la dette, afin de donner plus de temps à la finalisation des DSRP si nécessaire.
- Reconnaître que, du fait de notre manque de succès à réduire la pauvreté dans le monde, les DSRP vont probablement nécessiter des adaptations majeures à mi-parcours, et rendront, de ce fait les DSRP plus flexibles.
- Maximaliser les efforts pour harmoniser les procédures rendant compte aux donateurs de l'utilisation de leurs ressources, en s'intéressant au soutien budgétaire, au renforcement des capacités et aux comptes budgétaires intégrés pour toutes les dépenses, y compris l'allègement de la dette des PPTÉ.

D'autres informations sont disponibles sur le site Internet du PRC : [www.dri.org.uk](http://www.dri.org.uk)

# ATELIER INTERNATIONAL DE DFI : CONSIDÉRATIONS DÉCISIVES POUR LA PHASE 2

**D**evelopment Finance International, ses partenaires régionaux le MEFMI et le WAIFEM, ainsi que la Banque de Tanzanie, ont tenu un Atelier international à Dar es-Salaam du 18 au 22 mars 2002. Cet atelier, qui a réuni 75 participants représentant 18 pays d'Afrique, des Caraïbes et d'Amérique latine<sup>1</sup>, a été facilité par du personnel issu de DFI, des donateurs responsables du financement (DFID, SECO et ASDI) ainsi que d'organisations régionales et internationales<sup>2</sup>.

Les participants ont examiné les résultats de la phase 1 ainsi que les considérations décisives pour la phase 2, puis ont mis en commun les meilleures pratiques internationales et régionales en matière de suivi et d'analyse des flux de capitaux privés. Dans l'esprit de leur participation à la phase 1, les équipes nationales issues des Banques centrales, bureaux des statistiques, organismes d'encouragement à l'investissement et Ministères des Finances ont mené les présentations et discussions.

Les deux premiers jours ont été consacrés à l'examen des enseignements méthodologiques, ainsi qu'aux étapes ultérieures, dont le respect de toutes les normes SGDD du FMI ainsi que la coopération avec les pays voisins, les pays de l'OCDE et les organisations internationales. Les 2 jours suivants ont été consacrés aux enseignements analytiques ainsi qu'aux solutions d'avenir, notamment l'analyse de la viabilité des capitaux privés et sa contribution à la réduction de la pauvreté ainsi qu'au développement durable.

Les équipes nationales ont ensuite défini leurs propres priorités pour les étapes ultérieures sous forme de plans d'action détaillés, qui seront présentés aux donateurs en vue du financement dans le cadre de la phase 2 du programme. L'atelier a également permis d'évoquer avec les pays et partenaires régionaux une proposition de Phase 2 provisoire et d'organiser des rencontres à l'appui du bilan de la phase 1.

## 1) Enseignements méthodologiques Champ d'action

- Tous les pays participants étudient actuellement l'ensemble des stocks et flux d'actifs et passifs extérieurs (APE) nécessaires à la balance des paiements (BP) ainsi qu'à la position extérieure globale (PEG). La plupart d'entre eux recueillent également des données sur la dette extérieure du secteur privé (DESP).
- La phase 1 a fait apparaître le rôle que les enquêtes sur les perceptions des investisseurs jouent dans le renforcement du dialogue entre secteur public et secteur privé, ainsi que dans l'amélioration de la participation aux enquêtes sur les APE. Tous les pays étudieront les perceptions des investisseurs pendant la phase 2.

## Institutions et législation

- Dans la quasi-totalité des pays, les institutions renforcées se sont révélées déterminantes pour le succès des enquêtes. En conséquence, tous les pays possèdent des plans visant à renforcer davantage l'engagement politique, ainsi qu'à cimenter la coordination avec le secteur privé et les ministères stratégiques pendant la phase 2.
- La phase 1 a aidé les pays à renforcer ou rendre publiques des lois garantissant la confidentialité des données et la mise en application des mandats de collecte – mais les pays ont davantage d'idées pour la phase 2.

## Échantillon

- Pendant la phase 1, les pays ont largement amélioré leur échantillon d'entreprises présentant un passif de fonds propres, en s'appuyant sur de multiples sources d'information. Au cours de la phase 2, ces pays perfectionneront ces échantillons en ciblant les entreprises présentant un passif hors capitaux propres et des actifs extérieurs.
- Ils poursuivront également la coordination avec d'autres enquêtes (sur les entreprises par ex.), de manière à inclure des questions filtres, pour permettre d'identifier les entreprises présentant des APE.

## Taux de réponse

Le taux de réponse aux enquêtes s'est révélé extrêmement élevé et a atteint en moyenne 71 % des entreprises présentant des APE et 82 % des APE, selon des estimations, conférant ainsi une base fiable à l'analyse. Cela traduit les facteurs suivants :

- Sensibilisation du secteur privé par le biais d'ateliers, d'annonces publicitaires, d'associations du secteur privé et de la couverture de la presse et des médias. Ces derniers ont testé la méthodologie, ont fourni des informations sur les avantages mutuels de l'exercice et ont informé le secteur privé du mandat juridique pour la collecte des données.
- Méthodologie conviviale, administration dynamique et suivi des formulaires par du personnel issu du siège et des bureaux régionaux, à l'aide de manuels d'enquêteurs exhaustifs.
- Ciblage du niveau de responsabilité approprié (Directeur général, Chef comptable, ou équivalent).
- Coordination avec d'autres enquêtes ou rencontres au niveau national, afin de réduire la pression sur les enquêtés.
- Intégration des questions sur les APE et les perceptions des investisseurs afin d'accroître la participation.
- Ciblage prioritaire des grandes entreprises et des secteurs/régions clés.

La transmission opportune et complète des informations d'analyse au secteur privé au terme

de chaque projet national a jeté les bases d'une participation future assidue.

## Validation des données, actualisation et logiciel

- Afin de valider les données, les pays ont recouru à des contrôles sur formulaires incorporés ainsi qu'à d'autres sources, y compris les déclarations financières, les informations publiées, les connaissances locales et les médias.
- Le secteur privé continue à rencontrer des difficultés pour notifier la valeur de marché, les versements de dividendes, ainsi que la dette à court terme (spécialement interentreprise). La phase 2 devra offrir davantage de formation au secteur privé dans ces domaines.
- Pour surmonter les problèmes de notification insuffisante ou excessive, le programme a mis au point des méthodes permettant d'actualiser les données à l'aide d'analyses sectorielles, d'autres enquêtes/bases de données ou de rencontres avec les investisseurs.
- Les pays ont jugé convivial le logiciel générique de DFI, dérivé d'Access, pour les APE et les perceptions des investisseurs, mais ils ont suggéré plusieurs améliorations pour la phase 2.
- Les pays comptent utiliser CS-DRMS et SYGADE pour l'enregistrement de la DESP, mais ils sollicitent davantage de soutien et de formation de la part des organisations internationales et régionales, particulièrement sur le maniement des prêts interentreprises et de la dette à court terme.

## Respect des normes et codes internationaux

Tous les pays respectent la plupart des normes SGDD et les surpassent même parfois :

- *Champ d'application* : tous les pays recueillent l'ensemble des éléments de la BP (SGDD), ainsi que la PEG (extension recommandée au SGDD). Tous recueillent (ou comptent le faire) les données de la DESP au prêt par prêt (au-delà de SGDD).
- *Périodicité* : tous les pays ont atteint la norme SGDD de collecte annuelle, mais comptent passer à une collecte semi-annuelle ou trimestrielle (tel que recommandé par le SGDD – ou au-delà du SGDD pour la DESP) à moyen terme, si leurs ressources le permettent.
- *Ponctualité* : tous les pays ont rencontré des difficultés pour respecter les directives du SGDD (6 mois après la période de référence) correspondant au calendrier ainsi qu'à la durée du premier recensement. Ils comptent pouvoir respecter ces directives dans les 2 à 3 prochaines années.
- *Transparence/notification* : les pays soumettent actuellement leurs données et analyses à l'ensemble des parties prenantes, notamment au secteur privé, en fonction des priorités que ces parties prenantes ont identifiées pour la prise de décisions. Plusieurs

pays sont également passés du MBP4 au MBP5 en matière de notification au FMI.

### **Comparaison des données avec d'autres pays et institutions internationales**

- La plupart des groupes de données nationales sont désormais suffisamment fiables pour effectuer des comparaisons utiles avec les voisins régionaux (spécialement les pays sources, tels que l'Afrique du Sud ou le Kenya) et avec les pays de l'OCDE (dans les publications nationales ou auprès d'organisations internationales telles que la BRI et l'OCDE).
- D'après l'expérience du FMI et de l'OCDE, protéger la confidentialité des données rendra impossible de concilier les données avec une quelconque désagrégation. Il peut toutefois s'avérer utile de comparer les données globales (comme l'a fait le CREFSA).
- Il sera également utile de comparer les tendances nationales avec l'évolution régionale et internationale. Un aspect important de la phase 2 du programme de DFI consistera à fournir aux pays un meilleur



accès aux informations internationales, en consultation avec des experts de l'OCDE et d'autres organisations pertinentes. Cela exigerait également de comparer les méthodologies au sens large et les problèmes courants en dérivant par rapport aux pays de l'OCDE.

### **Viabilité**

Les étapes suivantes sont indispensables pour assurer un transfert viable des capacités :

- Sensibiliser constamment les hauts fonctionnaires, parties prenantes du secteur privé et donateurs par le biais de la coordination institutionnelle et de rencontres de sensibilisation ciblées.
- Réaliser des analyses de haut niveau, afin de renforcer la qualité des prises de décisions et de justifier l'importance de l'exercice auprès des utilisateurs des données et analyses.
- Diffuser en temps opportun et efficacement les analyses aux organismes publics, secteur privé et organisations internationales/donatrices, afin de renforcer leur intérêt pour l'exercice.
- Incorporer l'exercice aux programmes de travail des institutions, afin d'éviter le gaspillage des ressources ainsi que la pression sur les enquêtes et d'assurer une division de la main-d'œuvre efficace.
- Se responsabiliser davantage de former au

niveau local, de décentraliser au profit des institutions régionales dans le temps, ainsi que de réduire la dépendance par rapport aux sources extérieures.

- Octroyer davantage de financement local pour réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide et démontrer son engagement.

### **2) Enseignements analytiques et incidences en matière de politique**

#### **Enseignements concernant l'actif et le passif extérieurs**

- Les flux et stocks de capitaux privés sont bien plus considérables que ce que l'on estimait auparavant dans la plupart des pays. Les versements de capitaux et de dividendes étant très élevés, ils compensent de forts apports, laissant ainsi les données nettes proches des estimations précédentes. L'échelle des flux souligne leur impact sur la BP, le taux de change et l'économie au sens large.
- Plus des trois quarts du capital est assuré par les entreprises elles-mêmes, sous forme d'investissement étranger direct par

travail s'impose donc pour consigner ces flux avec précision pendant la phase 2.

- Tout en saluant une saine diversification des pays sources, les pays déplorent qu'il soit difficile de remonter jusqu'au véritable pays source d'un investissement – le pays où la décision d'investir a été prise – plutôt qu'au pays d'enregistrement. En conséquence, une grande partie des capitaux privés qui apparaissent dans la BP en tant qu'investissement étranger, sont en réalité des sommes envoyées hors du pays d'accueil et réinvesties à partir d'emplacements hors du territoire. De même, de nombreuses entreprises africaines sont enregistrées à l'étranger. Ces complications rendent plus difficile le ciblage de l'encouragement à l'investissement.
- En outre, bien que les régions et secteurs destinataires se soient révélés bien plus divers que prévu, les pays ont néanmoins identifié quelques régions et secteurs qui n'attiraient que très peu d'investissements et ont pu suggérer des politiques en vue d'y remédier.
- Les pays effectuent actuellement la désagrégation de l'analyse en plus de détails, de façon à vérifier, par exemple, les taux de rendement de différents secteurs ou pays sources ou de leur permettre de perfectionner leur analyse de la BP, ainsi que leurs politiques d'encouragement à l'investissement.

#### **Enseignements concernant les perceptions des investisseurs**

Les questions liées aux perceptions des investisseurs ont généralement engendré des réponses très positives, la plupart des pays (notamment la Tanzanie et l'Ouganda) jugeant les investisseurs fortement disposés à accroître leurs investissements futurs et saluant la stabilité macro-économique et politique. Les pays ont toutefois identifié de nombreux enseignements en la matière, en vue de :

- prendre des initiatives afin d'accroître la stabilité politique régionale et intérieure ;
- réaliser les adaptations nécessaires aux politiques de réforme macro-économique et structurelle ;
- prendre des mesures pour étendre le marché régional et national, ainsi qu'accroître le pouvoir d'achat de la population ;
- donner la priorité à faciliter l'accès au crédit local plutôt qu'au financement extérieur ;
- accélérer la lutte contre le VIH/SIDA et autres pandémies ;
- accroître la formation professionnelle et les compétences en alphabétisation/calcul afin de fournir du personnel qualifié ;
- combattre la criminalité et l'insécurité urbaines dans les régions des pays d'accueil ;
- améliorer la qualité des infrastructures en réduisant spécialement leur coût ; et
- rendre le marché du travail plus flexible, tout en protégeant les droits des travailleurs.

Ces résultats sont déjà incorporés aux discussions sur le monde des affaires et des investissements dans les pays et auront un impact de taille sur les mesures.

Les études attirent toutefois l'attention sur la nécessité d'éviter les réactions réflexes aux résultats de ces enquêtes, en 1) ajustant les résultats de façon à tenir compte des opinions d'autres parties prenantes – telles que les investisseurs nationaux, les syndicats et autres

<sup>1</sup> Afrique du Sud, Botswana, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guyana, Jamaïque, Kenya, Lesotho, Malawi, Maurice, Nigeria, Ouganda, Swaziland, Tanzanie, Trinité-et-Tobago, Zambie et Zimbabwe.  
<sup>2</sup> Le Pôle-Dette BEAC/BCEAO, le CEMLA, le COMESA, le MEFMI, le Secrétariat de l'OCDE ainsi que le WAIFEM ont assisté à la conférence. Le Service de recherche et d'information sur l'investissement éthique, le FMI, la CNUCED et la Banque mondiale ont fourni des documents d'information, tandis que l'atelier a également débattu d'un projet LSE-CREFSA sur la conciliation des données de 4 pays d'Afrique australe.

organisations de la société civile ; 2) comparant ces résultats avec ceux des pays voisins, pour juger de leur objectivité ; 3) analysant ces résultats au niveau national et régional par rapport à des façons plus objectives de mesurer des questions telles que l'accès au crédit et l'évolution de l'inflation ; et 4) en comparant les résultats aux classements des pays dans d'autres enquêtes internationales sur le monde des affaires ou dans les analyses destinées à l'établissement de cotes de crédit.

### 3) Étapes suivantes de l'analyse

Les pays ont également décidé d'étendre le programme analytique dans deux directions qui sont cruciales pour évaluer la contribution des capitaux extérieurs privés au développement.

#### Stratégies globales de financement du développement national

Les pays comptent inscrire à la prochaine phase beaucoup plus d'analyse de viabilité et d'instabilité des capitaux privés. Cela englobera les éléments suivants : taux de rendement et périodes de remboursement des capitaux propres ; échéance, intérêt, risque de change et de garantie, instabilité et analyse des écarts, ainsi que divers ratios de viabilité. Cela aidera à définir des politiques susceptibles d'attirer les flux les plus viables et les moins instables, afin de prévoir et de neutraliser les changements de directions des flux, à définir des directives pour aider le secteur privé à mobiliser les capitaux dans les meilleures conditions, ainsi qu'à perfectionner les politiques de garanties. Pour faciliter cette analyse, les pays recueilleront quelques données microéconomiques supplémentaires en enquêtant auprès des investisseurs et ils recevront davantage de formation aux techniques analytiques et sur l'accès aux informations internationales. Ils conjugueront ensuite cela avec une analyse de viabilité de la dette publique, afin d'établir des stratégies globales de financement du développement national.

#### Contribution au développement durable et à la réduction de la pauvreté

Les études actuelles sont axées sur les préoccupations du secteur privé en matière de politique gouvernementale. Les pays développés et les initiatives internationales recherchent de plus en plus la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) – la contribution du secteur privé au développement national, dans le cadre des stratégies de réduction de la pauvreté et des Objectifs de Développement du Millénaire – mais les pays destinataires ont moins participé à de telles initiatives. Ils tiennent par conséquent beaucoup à analyser ces considérations, ce qui impliquera d'ajouter aux enquêtes de perception quelques questions analysant le transfert des technologies et compétences, les interactions futures et passées, les codes d'éthique, les pratiques environnementales et la politique sociale. Pendant la phase 2, les pays progresseront dans cette analyse de façon expérimentale, en veillant à ne pas recouper d'autres efforts nationaux en faveur de ces informations.

Des résultats et projets plus détaillés en vue de la phase 2 paraîtront dans les rapports nationaux définitifs et les études plurinationales coordonnées par DFI, qui seront disponibles sur le site Internet dans les 6 mois à venir.

# DFI – RÉSULTATS EN OUGANDA ET AU GUYANA

**L**e programme *Suivi et analyse des flux de capitaux privés vers les pays en développement à progressé rapidement ce trimestre, notamment à l'occasion d'un atelier international qui s'est tenu en mars en Tanzanie (voir l'article précédent). Sur les 8 pays impliqués dans le programme en cours :*

- **Ouganda** : ce pays a obtenu un taux de réponse de 70 % couvrant 85 % du passif extérieur. Lors de la conférence de clôture qui s'est tenue en février, le secteur privé et la communauté des donateurs ont bien accueilli les résultats. Ces derniers englobaient des IED élevés et en hausse, concentrés dans la région centrale et dans l'industrie et provenant des Bermudes, du Royaume-Uni et d'Afrique du Sud. La dette totale du secteur privé était vaste (un tiers du passif), alors que la dette à court terme présentait d'importantes transactions fluctuantes. L'Ouganda officialise actuellement un Organe de capitaux privés au sein de la Banque centrale et se prépare à inclure les perceptions des investisseurs dans une enquête pendant la Phase II.
- **Guyana** : ce pays a obtenu un taux de réponse de 55 %, en raison de troubles autour des élections et d'un suivi plus faible sur le terrain. L'atelier de clôture, qui s'est tenu en mars, a présenté les résultats, à savoir des apports d'IED croissants, largement financés par emprunts et provenant du Canada, des États-Unis, de Corée et des Caraïbes au profit de l'industrie minière, des télécommunications, ainsi que de l'industrie forestière et électrique. La plupart des investisseurs projettent une expansion à moyen terme. Ils valorisent les mesures d'encouragement à l'investissement, l'efficacité des services, les remises de fonds libéralisées et la productivité de la main-d'œuvre, mais craignent la politique nationale, le coût des infrastructures, la dépréciation du taux de change, le fardeau de l'impôt sur les sociétés ainsi que la criminalité. Le Guyana projette d'améliorer sa méthodologie et d'obtenir un meilleur taux de participation pendant la Phase II.
- **Tanzanie** : les résultats de ce pays ont été décrits au numéro 10. La Tanzanie examine actuellement les considérations institutionnelles, techniques et de viabilité en vue de la Phase II, au cours de laquelle le pays projette de s'axer sur une analyse plus détaillée, y compris une étude sectorielle des industries minière et halieutique, ainsi qu'une analyse de la responsabilité sociale des entreprises.
- **Malawi** : une mission de suivi qui s'est déroulée en février a aidé l'équipe nationale spéciale à finaliser la collecte des données, à tester et adapter le programme générique de DFI développé sous Access™, ainsi qu'à saisir, traiter et analyser les données. L'équipe a obtenu un taux de réponse de 68 % (plus de 85 % du passif extérieur), tandis que l'atelier de clôture est prévu au début d'avril.
- **Gambie** : une mission de suivi qui s'est déroulée en février a contribué à obtenir un taux de réponse supérieur à 80 %, à adapter le logiciel générique, ainsi qu'à saisir, traiter et

analyser les données. L'équipe nationale spéciale se prépare actuellement en vue d'une conférence de clôture fixée à la fin d'avril.

- **Ghana** : ce pays s'attache à améliorer son faible taux de réponse, de 30 %, et vérifie actuellement les formulaires renvoyés. La progression a été ralentie par des changements institutionnels et des rotations de personnel, tandis qu'une mission de suivi DFI-WAIFEM au deuxième trimestre visera à surmonter ces problèmes et finaliser l'enquête.
- **Zambie** : après des retards dus aux élections nationales, aux missions du FMI ainsi qu'aux préparations budgétaires, l'équipe lancera son enquête à la mi-avril.
- **Trinité-et-Tobago** : DFI mène actuellement une mission destinée à finaliser le budget, le financement et le calendrier d'une enquête qui doit être lancée au deuxième trimestre.

#### Méthodologie et produits d'information

Parmi les nouveaux outils méthodologiques figurent le programme développé sous Access™ destiné à l'actif et au passif extérieurs ainsi qu'aux perceptions des investisseurs et mis au point par des experts issus de DFI, de Tanzanie et d'autres régions, ainsi qu'une méthodologie destinée à la validation et l'actualisation des données.

Concernant les produits d'information, une étude intitulée *Suivi de la dette extérieure du secteur privé : considérations et défis principaux* a été publiée en mars, tandis que l'ensemble des supports d'information et de formation de DFI ont été placés sur le site Internet de DRI ([www.dri.org.uk](http://www.dri.org.uk)).

#### Liaison avec les partenaires collaborateurs

DFI reste en liaison avec ses organisations partenaires régionales. Le MEFMI et le WAIFEM ont participé à des missions et ateliers destinés à leurs pays membres pendant ce trimestre. Le Pôle-Dette BEAC/BCEAO, le CEMLA, le COMESA, le MEFMI ainsi que le WAIFEM ont assisté à l'Atelier international et se sont mis d'accord sur le principe des mécanismes de coopération au cours de la Phase II.

DFI a continué à maintenir d'étroites relations de travail avec d'autres organisations internationales expertes en matière d'analyse des capitaux privés internationaux, notamment avec la BRI, le FMI, l'OCDE et la Banque mondiale, qui ont toutes fourni des supports pour l'Atelier international (voir l'article précédent).

#### Programme de travail projeté

D'avril à juin, DFI entamera une phase de transition pendant laquelle la Gambie, le Malawi et éventuellement le Ghana termineront leurs recensements, tandis que la Zambie et Trinité-et-Tobago lanceront la phase 1 et que le Guyana, la Tanzanie et l'Ouganda entameront la phase 2. Cette période verra également la production de davantage de publications, des travaux supplémentaires sur les ressources du site Internet, ainsi que la conclusion d'un bilan indépendant du programme, qui mènera à la finalisation d'un document de programme et des accords de financement en vue de la phase 2.

# QUESTIONS TECHNIQUES

## Quel est le niveau de concessionnalité des prêts ?

Le tableau 1 indique les conditions ainsi que la concessionnalité des prêts concédés par les principaux créanciers multilatéraux et bilatéraux. La concessionnalité, mesurée par l'élément don, peut être calculée à l'aide d'un taux d'escompte uniforme de 10 % (utilisé par l'OCDE pour définir l'aide publique au développement) ou bien à l'aide de la plus récente moyenne des TICR sur six mois (utilisée par le FMI pour calculer la valeur actualisée en vue de l'Initiative PPTE). Avec un taux d'escompte de 10 %, tous les créanciers figurant dans le tableau offrent un élément don supérieur à 35 %. Les chiffres changent toutefois considérablement si l'on utilise les TICR. Même les prêts du FMI ne sont plus concessionnels dans ce cas, tandis que les prêts japonais, assortis d'un élément don maximal de 7,5 %, sont fortement non concessionnels.

Lors du calcul de l'élément don, le taux d'escompte est censé représenter le coût d'emprunt pour le pays débiteur ou le coût de financement pour le créancier. Les TICR s'approchent du coût de financement pour les créanciers, qui doivent tirer leurs fonds des marchés commerciaux – mais ce n'est pas le cas pour les prêteurs multilatéraux aux PPTE. Les TICR ne représentent pas non plus une véritable alternative au coût d'emprunt pour les PPTE, car ils représentent le coût d'emprunt des crédits à l'exportation – auxquels la plupart des PPTE n'ont pas accès. Le taux fixe à 10 % de l'OCDE est encore plus éloigné des coûts d'emprunt PPTE. Pour la plupart des PPTE, le coût pondéré moyen de l'emprunt dans les récentes années se situe autour de 1,3 %. Les taux d'escompte peuvent aussi prendre en considération deux autres facteurs – la variabilité des taux d'intérêt du marché et différents coûts d'emprunt en monnaies différentes – mais quasiment aucun PPTE n'emprunte à des taux variables ou avec de fortes variations de taux selon la monnaie.

Par conséquent, comment les PPTE doivent-ils envisager la concessionnalité ? S'ils souhaitent simplement comparer les conditions de prêts, il

TABLEAU 1 : CONCESSIONNALITÉ DES CONDITIONS DE PRÊT ASSORTIS DE TAUX D'ESCOMPTE DIFFÉRENTS

Créancier	Conditions de prêt			TICR spécifiques à une monnaie	Élément don (en %)	
	Echéance (ans)	Grâce (ans)	Taux d'intérêt (en %)		avec TICR	Taux d'escompte à 10 %
<b>Créanciers multilatéraux</b>						
BADEA	22	5	2,0 - 3,0	\$EU = 5,73	23,7 - 32,4	47,4 - 54,2
BID	40	10	1,0 - 2,0	DTS = 5,11	41,2 - 54,5	69,3 - 78,0
FAD	50	10	0,75	DTS = 5,11	66,4	85,8
FIDA	40	10	0,75	DTS = 5,11	60,6	82,5
FMI (FRPC)	10	5,5	0,50	DTS = 5,11	27,2	46,9
Fonds de l'OPEP	20	5	2,0	\$EU = 5,73	30,8	52,3
IDA (pays exclusion IDA)	40	10	0,75	DTS = 5,11	60,6	82,5
<b>Bilatéraux</b>						
<b>Créanciers du Club de Paris</b>						
Allemagne (pays exclusion IDA)	40	10	2,0	Euro = 5,67	61,7	80,7
France APD	25	10	0,75	Euro = 5,67	38,7	62,8
Japon (pays les moins développés)	30	10	1,0	Yen = 1,45	7,5	73,8
USA APD	40	10	2,0 - 3,0	\$EU = 5,73	34,0 - 46,5	60,7 - 69,3
<b>Créanciers hors du Club de Paris</b>						
Fonds koweïtien	20	5	4,0	DTS = 5,11	9,5	39,2
Fonds saoudien	20	5	2,0	DTS = 5,11	26,6	52,3

Les projections sont sur la base de paiements égaux, sauf pour l'IDA, le FAD et le FIDA qui assument le profil de remboursement de l'IDA. Les TICR sont les taux moyens de juillet à décembre 2001. Sources : sites Internet et documents des créanciers

est judicieux d'utiliser un taux d'escompte fixe uniforme pour toutes les monnaies. Il pourrait s'agir du coût moyen de l'emprunt pour les PPTE – 1,3 % – afin de calculer un élément don qui soit mieux indiqué pour la définition de politiques. De cette manière, une grande partie des emprunts en cours serait considérée comme n'offrant aucun élément don.

Il importe de connaître clairement le taux d'escompte appliqué lorsqu'un pays affirme utiliser « l'élément don » pour établir ses limites de nouveaux financements, de même que les créanciers que cela inclura ou exclura. Si un pays affirme qu'il n'empruntera que des prêts assortis d'un élément don de 35 %, cela inclurait presque tous les prêteurs offrant un taux d'escompte de 10 %, mais exclurait un grand nombre de prêteurs

(y compris le FMI) utilisant les TICR récents.

## Quand les PPTE reçoivent-ils vraiment l'allègement de leur dette ?

Au titre de l'Initiative PPTE, la quantité d'allègement de la dette dont un pays doit bénéficier est initialement déterminée à son point de décision. Par la suite, le pays bénéficie d'un allègement provisoire entre le point de décision et d'exécution, la majeure partie de l'allègement étant reçue au point d'exécution ou après. Cela ne correspond toutefois pas à la manière dont l'allègement est présenté dans les documents PPTE.

Premièrement, les documents relatifs au point de décision s'appuient sur un calcul, appelé « prestation inconditionnelle de l'allègement PPTE », qui simule que l'allègement est « avancé » au point de décision, montrant ainsi l'impact total de l'allègement au point de décision. Les pays peuvent reproduire ce calcul par leurs propres moyens en utilisant l'option « advance to decision point » (avancer au point de décision) du menu Préférences/Outils de Debt Pro®. Le tableau 2 illustre l'impact, en termes de VA, de cet exercice sur la période intérimaire pour un échantillon de pays PPTE.

Deuxièmement, même après la période intérimaire, l'impact total de l'allègement PPTE n'est pas ressenti. Cela est dû au fait qu'un grand nombre de créanciers (dont la plupart des multilatéraux) n'assurent pas l'allègement de stock au point d'exécution, mais réduisent plutôt le service annuel de la dette par le biais d'annulations ou de baisse des taux d'intérêt. En réalité, cela réduit la VA de la dette progressivement d'année en année, sur une période allant jusqu'à 33 ans, au lieu de la réduire fortement au point d'exécution. Malgré cela, lorsqu'ils calculent la VA du stock de la dette « après PPTE », les documents sur les points de décision supposent que l'impact total de l'allègement est ressenti au point d'exécution.

TABLEAU 2 : PRESTATION DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE DES PPTE

Pays	Valeur actualisée de la dette (en millions de \$EU)					Point de décision	Point d'exécution prévu
	1999	2000	2001	2002	2003		
<b>Éthiopie*</b> après PPTE impact total en juillet 2001			3263.7 1427.5	2873.3 1557.3	1757.7 1757.7	Oct 2001	Juin 2003
<b>Ghana</b> après PPTE impact total en 2001		3818.6 1706.5	3944.8 1874.8	3908.0 1976.5	4107.3 2154.3	Fév 2001	Janv 2004
<b>Guinée-Bissau</b> après PPTE impact total en 1999	487.0 71.0	403.0 77.0	424.0 95.0	456.0 105.0	110.0 110.0	Déc 2000	Oct 2003
<b>Nicaragua</b> après PPTE impact total en 1999	5268.6 1255.8	4651.1 1339.0	4308.9 1351.6	1320.4 1320.4	1395.5 1395.5	Déc 2000	Déc 2002
<b>Rwanda</b> après PPTE impact total en 1999	634.2 181.8	663.3 221.6	666.1 248.7	284.3 284.3	317.3 317.3	Déc 2001	Déc 2002
<b>Tanzania*</b> après PPTE impact total en 1999/2000		2594.7 1876.9	2661.7 2042.1	2355.9 2355.9	2616.6 2616.6	Mars 2000	Nov 2001

\* exercices budgétaires, par ex. jusqu'en juin 1999 Source : documents du FMI sur les points de décision.

## Debt Relief International

4th Floor, Lector Court, 151-153 Farringdon Road, London EC1R 3AF, Royaume-Uni  
t: +44 (0)20 – 7278 0022 f: +44 (0)20 – 7278 8622 e: dri@dri.org.uk http://www.dri.org.uk